



LE DÉPARTEMENT

20 ans de présence au Salon international de l'agriculture, des assiettes 100% françaises dans les collèges : la Drôme plus que jamais aux côtés des agriculteurs

Premier département agricole d'Auvergne-Rhône-Alpes, la Drôme figure également parmi les trois départements les plus engagés en agriculture biologique en France. Cette position de leader repose sur la diversité de ses productions, la qualité reconnue de ses filières, sa capacité d'innovation et son engagement fort dans la transition agricole. Avec **37 labels et signes officiels de qualité**, bien au-dessus de la moyenne nationale, la Drôme incarne une agriculture exigeante, créatrice de valeur et tournée vers l'avenir.

En 2026, le Département de la Drôme célèbre les **20 ans de son stand**. Une longévité qui traduit un engagement constant aux côtés des agriculteurs et des filières, dans un contexte agricole en crise. Cette édition se distingue également par une **nouvelle configuration**, liée aux travaux du Parc des expositions de la Porte de Versailles, avec un stand désormais installé dans le **Pavillon 7.3 – Hall des régions**.

La Drôme ré affirme ainsi sa volonté de soutenir et promouvoir ses filières agricoles et agroalimentaires de qualité. L'objectif : renforcer la notoriété des productions drômoises, accompagner les producteurs dans l'ouverture de nouveaux marchés et sensibiliser le public comme les professionnels à l'importance des labels et signes officiels de qualité.

Grande nouveauté 2026 : la vente directe sur le stand

Pour la première fois depuis 19 ans, les produits drômois seront **proposés à la vente directement sur le stand**, dans le Hall des régions. Jusqu'à présent dédiées à la promotion, aux dégustations et aux animations, les filières bénéficient désormais d'un **retour économique direct**, renforçant encore le soutien concret du Département aux producteurs.

Focus UNESCO

La Drôme profitera également du Salon pour mettre en lumière deux candidatures majeures au patrimoine mondial de l'UNESCO : les **paysages de lavande** et les **Côtes-du-Rhône**. Un levier supplémentaire pour valoriser l'identité, les savoir-faire et l'attractivité du territoire à l'échelle internationale.

Franck Soulignac, Président du Département explique : « À Paris, au cœur du plus grand salon agricole international, la Drôme montre qu'elle est une terre d'agriculture d'excellence, de qualité et d'avenir. Notre présence est un acte de soutien concret à nos agriculteurs, à leurs savoir-faire et à leur capacité à créer de la valeur pour tout le territoire. »

Des assiettes 100% françaises pour les collégiens drômois !

Alors que les débats autour de l'accord Mercosur interrogent la capacité de la France à protéger son agriculture et sa souveraineté alimentaire, le Département de la Drôme mène des actions concrètes sur son territoire. À travers la restauration scolaire, la collectivité démontre qu'une autre voie est possible, fondée sur la qualité des repas, la proximité des approvisionnements et le soutien aux filières agricoles françaises.

Une exemplarité avérée

Chaque année, 1,7 million de repas sont servis dans les 31 collèges publics drômois. Derrière ces repas, une politique d'achats structurée privilégie le fait maison, les produits bruts, les circuits courts et des approvisionnements majoritairement français et locaux, au bénéfice direct des producteurs.

Cette démarche est aujourd'hui reconnue par une certification généralisée : 100 % des collèges drômois sont engagés dans la démarche Ecocert en restauration collective. Sept établissements ont atteint le niveau 3, le plus élevé. En moyenne, 86 % des repas sont préparés à partir de produits bruts, un niveau élevé à l'échelle nationale.

Les résultats dépassent largement les obligations fixées par la loi EGalim. Dans les collèges drômois, 60,6 % des produits servis sont durables et de qualité, dont près de 52 % issus de l'agriculture biologique, bien au-delà des seuils réglementaires.

La majorité des produits servis est d'origine française, notamment près de 90 % des viandes fraîches, 73 % des légumes frais, 68 % du pain et 71 % des yaourts. La part des achats locaux atteint 29 %, et 32 % hors produits surgelés, représentant 1,186 million d'euros injectés chaque année dans l'économie agricole drômoise.

Au total, la restauration scolaire départementale mobilise 4,1 millions d'euros de denrées alimentaires par an, investis majoritairement dans les filières françaises et locales.

Le Président du Département de la Drôme - en présence de Véronique Pugeat, Vice-Présidente en charge des collèges et Agnès Jaubert conseillère départementale déléguée aux politiques agricoles et alimentaires - a annoncé vouloir aller encore plus loin, avec l'objectif d'atteindre 100 % de produits français dans les cantines des collèges Drômois sans hausse du prix des repas autre que l'évolution de l'indice des prix.

Franck Soullignac, président du Département de la Drôme l'affirme : « *Quand des accords commerciaux internationaux fragilisent nos agriculteurs, notre responsabilité, en tant que collectivité, est d'agir là où nous le pouvons. Dans la Drôme, nous faisons un choix politique, économique et territorial assumé. : celui de la souveraineté alimentaire et du soutien aux filières drômoises et françaises. Je ne veux pas être le témoin passif de la désagricolisation de la France et de mon Département. Consommer français ne coûte pas plus cher. Dans la Drôme, nous transformons la restauration scolaire en moteur de notre agriculture.*

Au travers de ses choix engagés, la Drôme illustre la mise en œuvre opérationnelle de sa stratégie agricole, articulée autour du soutien aux revenus agricoles, de l'amélioration des conditions de travail, de l'accompagnement des transitions et de la valorisation des filières du territoire.

Quelques chiffres clés Salon International de l'Agriculture

- Plus de **600 000 visiteurs** attendus sur 9 jours,
- Un stand Drôme de **plus de 100 m²**,
- **12 palettes**, soit près de **5 tonnes de matériel et de produits** acheminées à Paris, illustrant l'ampleur de l'engagement logistique et humain du Département.

Temps forts à retenir

- **Inauguration officielle du stand** : mardi 24 février à 14h30
- **Temps fort de la Chambre d'agriculture** : mercredi 25 février à 11h30
- **Lieu** : Pavillon 7.3 – Hall des régions